



Utilisation de citations dans le cadre d'un jeu vidéo

Par **Supamiu**, le **27/07/2016** à **16:38**

Bonjour,

Je suis développeur indépendant et avec deux amis nous créons actuellement un jeu vidéo. Dans ce projet nous avons créé un système de monologue, le personnage parle tout seul pour passer le temps quand il ne sait pas quoi faire.

Dans ce système de monologues, nous pensons intégrer des citations d'œuvres cultes (Kaamelott, Zelda, Pokémon, etc) sous formes de phrase (pas une tirade non plus, un simple "Elle est où la poulette?" par exemple).

Je sais que les lois qui abordent le sujet du droit d'auteur spécifient certaines clauses quand à l'utilisation à des fins de citations, mais quel est sa réelle application dans le domaine du jeu vidéo? L'auteur d'une oeuvre que nous citons peut-il légalement nous attaquer pour infraction à son droit d'auteur?